



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2015-2016

2120, rue Boivin, bureau 113, Québec (Québec) G1V 1N7
Tél. : 418.614.0999

info@conferencedestables.org www.conferencedestables.org

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT	4
MOT DU 1^{er} VICE-PRÉSIDENT.....	5
HISTORIQUE, MISSION ET OBJECTIFS.....	6
STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA CONFÉRENCE	7
CONSEIL D’ADMINISTRATION 2015-2016.....	8
COMITÉ EXÉCUTIF 2015-2016	9
FORMATION : POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION COMMUNE.....	10
PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2015.....	10
MEMBERSHIP ET COLLABORATIONS.....	12
LE G-15 DES AINÉS.....	12
ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LA FAAFC.....	13
IMPLICATION AUPRES DE LA MAISON DES ENTREPRISES DE CŒUR.....	14
LES COMITÉS À L’INTERNE.....	14
COMITE DE RESSOURCES HUMAINES	14
COMITE GOUVERNANCE	15
COMITE PROTOCOLE ET FINANCEMENT.....	15
LES COMITÉS MINISTÉRIELS.....	16
COMITE CONSULTATIF FAMILLE	16
COMITE-CONSEIL DE L’EVALUATION DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS	17
COMITE STRATEGIQUE SUR L’HARMONISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES DE LA CERTIFICATION DES RESIDENCES PRIVEES POUR AINÉS	17
COMITE MADA	18

PROJET : Démarche exploratoire de concertation entre divers organismes aînés de la francophonie canadienne	18
PRÉSENTATION D’AVIS, DE MÉMOIRES	20
CONSULTATION SUR L’EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.....	20
CONSULTATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE PREVENTION EN SANTE.....	21
AVIS SUR LA REVISION DU REGLEMENT SUR LA CERTIFICATION DES RESIDENCES PRIVEES POUR AINES.....	22
CONSULTATION TELEPHONIQUE SUR LA VALORISATION ET LA RECONNAISSANCE DES PROCHES AIDANTS	22
CONSULTATION SUR LES SERVICES D’HEBERGEMENT DE LONGUE DUREE.....	23
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITE ET L’INCLUSION SOCIALE	23
CORRESPONDANCES ET SORTIE MÉDIATIQUE.....	24
REPRÉSENTATION ET FORMATIONS	25
RENCONTRES D’INFORMATION	27
ACTIVITÉS DE CONCERTATION.....	28
SITE INTERNET ET INTRANET	29
RESSOURCES HUMAINES.....	29
JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AÎNÉES	30
VISITES D’ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD	31
LE MOT DE LA FIN.....	34

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

La dernière année fut très éprouvante pour les membres de l'exécutif. Le manque de ressources financières et humaines, la multiplication des dossiers, l'incertitude face à toutes les décisions gouvernementales qui ont chambardé des institutions qui étaient nos partenaires, bref tous ces événements nous ont empêché d'être aussi efficaces qu'on l'aurait voulu pour faire les représentations appropriées dans les nombreux dossiers qui nous sont tombés dessus depuis un an.



Nous avons dû faire quelques réunions par conférence téléphonique, faute de moyens financiers pour se rencontrer en personne. Nous avons aussi investi beaucoup de temps et d'énergie à gérer certains dossiers, entres autres, une requête en introduction d'instance et une médiation.

Quoi qu'il en soit, nous sommes quand même intervenus pertinemment dans des dossiers importants, nous avons maintenu nos relations avec nos partenaires et nous avons maintenant une ministre qui a pour mandat spécifique de s'occuper des aînés.

J'ai travaillé plusieurs années pour le mieux-être des aînés et je continuerai à le faire, selon mes capacités, à d'autres niveaux et dans d'autres organisations.

Merci sincère à Marcel Lebel qui a eu une année très chargée et très active. Mon éloquence difficile l'a obligé à présider les exécutifs auxquels j'ai toutefois toujours assisté, à me remplacer à plusieurs représentations et au G-15. Il l'a fait avec compétence et dévouement et je l'en remercie.

Merci sincère à tous les membres de l'exécutif et au personnel : Véronique et Isabelle. Votre dévouement fut sans limite et nous l'avons remarqué et apprécié.

Un merci sincère à toutes celles et ceux qui m'ont appuyé fermement dans les actions de la Conférence au cours de ces nombreuses années. Je l'ai bien apprécié.

Je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Merci.

Claude Quintin

Président de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec de novembre 2010 à avril 2016.

MOT DU 1^{er} VICE-PRÉSIDENT

En suivi de mon engagement plus intense comme premier vice-président de la Conférence, en raison de l'état de santé de notre président, M. Claude Quintin, je vous fais part de quelques observations.

L'élément majeur que je retiens de la dernière année est liée à une sollicitation plus soutenue de notre organisme par des instances gouvernementales, particulièrement de deux ministères : soit le Ministère de la Famille et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux.



Une des conséquences de cette situation a débouché sur une demande de la participation des Tables à fournir des informations et avis que l'on retrouverait dans le point de vue de la Conférence.

Je veux remercier les Tables qui ont accompagné le personnel de la Conférence dans ce processus. Le besoin d'une intensification de la complicité est nécessaire pour mieux représenter les aînés en lien avec notre vieillissement individuel et collectif.

La rencontre semi-annuelle de mai 2016 est un tremplin pour atteindre cet objectif, d'autant plus que des dossiers majeurs seront au rendez-vous à partir de l'automne prochain. Il faut nommer les discussions pour le renouvellement de nos conventions d'aide financière, de même que la révision de la politique Vieillir et vivre ensemble. Il ne faut pas oublier aussi les ajustements liés à la nouvelle gouvernance du milieu municipal et de la santé.

Je souhaite, en terminant, beaucoup de succès dans les travaux de la Conférence.

Marcel lebel

1^{er} vice-président

HISTORIQUE, MISSION ET OBJECTIFS

Les Tables de concertation des aînés ont été créées en 1999 suite aux travaux du Bureau québécois de l'année internationale des personnes âgées décrétée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Chacune d'elle regroupe des représentants de l'ensemble des associations et des personnes âgées de sa région ainsi que tout autre groupe ou organisme préoccupé par la condition de vie des aînés.

On compte dix-huit (18) Tables régionales de concertation des aînés réparties dans l'ensemble des régions administratives du Québec. Le principal mandat de ces Tables est de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les aînés sur le plan régional, d'animer le milieu des aînés afin de les aider à jouer leur rôle de citoyens à part entière et d'acteurs dynamiques dans le développement de leur région ainsi que de transmettre de l'information.

À l'automne 2004, les représentants des Tables régionales des aînés se sont donné, comme outil d'harmonisation, une Conférence des Tables régionales de concertation.

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est une organisation non corporative, dont le conseil d'administration est composé de membres aînés bénévoles et démocratiquement élus. La **mission** de la Conférence est de regrouper, sous une seule entité, l'ensemble des Tables pour qu'elles puissent s'exprimer d'une seule voix relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a comme **objectif** de mettre de l'avant toute information gouvernementale et ainsi documenter les principaux enjeux relatifs aux aînés. Elle doit informer, sensibiliser, accompagner, mobiliser et soutenir les Tables régionales dans leurs actions. Elle les représente auprès de diverses instances, les incite à développer la concertation en favorisant des échanges entre elles, avec les groupes et les associations qui œuvrent en faveur des aînés.

Afin de réaliser sa mission, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a quatre principaux **mandats** :

- Représenter les différentes Tables régionales de concertation des aînés et soutenir leur concertation vers l'atteinte d'objectifs communs.
- Contribuer à la prise de décisions sur le plan national en ce qui concerne les personnes âgées et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions

- Agir auprès des Tables régionales de concertation des aînés comme relayeur d'information concernant l'existence des politiques et des programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées.
- Transmettre à la MINISTRE l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés du Québec, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de témoigner de l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel.

STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA CONFÉRENCE

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est une organisation composée de membres démocratiquement élus, qui a pour mission de représenter les intérêts de toutes les personnes âgées du Québec.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

Le conseil d'administration de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est formé de dix-huit administrateurs.

Le rôle du conseil d'administration est de former des comités et recevoir leur rapport, d'adopter le plan d'action, d'adopter les politiques de la Conférence, d'adopter les programmes et les activités de la Conférence, d'approuver les actes nécessaires à la réalisation de la mission, de ratifier les contrats et achats d'équipements, d'ajouter, de modifier, d'accepter, de rejeter les règlements ou articles des règlements et de disposer de toute question relevant de sa juridiction.

Administrateur (trice)	Région
Marcel Lebel	R-01 Bas-Saint-Laurent
Nicole Bolduc-DuBois	R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Judith Gagnon	R-03 Capitale-Nationale
Ghislaine Larivière	R-04 Mauricie
Claude Quintin/Micheline Roberge	R-05 Estrie
Lise Beaudoin	R-06 Île-de-Montréal
Pierre Cousineau	R-07 Outaouais
Jacques Lafrenière	R-08 Abitibi-Témiscamingue
Micheline Anctil	R-09 Côte-Nord
Lucette C. Larochelle	R-10 Nord-du-Québec
Laval Cavanagh	R-11 Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine
Jocelyne Rancourt	R-12 Chaudière-Appalaches
Yvon Hamel	R-13 Laval
Jean-Pierre Corneault	R-14 Lanaudière
Maurice Rivet	R-15 Laurentides
Yves Ménard	R-16 Montérégie
Louise Labbé	R-17 Centre-du-Québec
Bobby Snowball	R-18 Nunavik

Cette année, se sont tenues deux réunions du conseil d'administration, une première le 12 mai 2015 et une seconde qui s'est échelonnée sur deux jours, les 3 et 4 novembre 2015.

Lors de ces rassemblements, des formations ou des présentations sont offertes aux administrateurs. En mai, deux demi-journées ont été animées par une consultante, Madame Louise-Andrée Perras (voir la section « Formation : Pour une meilleure compréhension commune ») et en novembre, monsieur Jean-Luc Racine, directeur général de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada est venu faire une présentation, répondre aux questions des administrateurs et discuter de collaboration entre nos deux organismes.

COMITÉ EXÉCUTIF 2015-2016

La gestion de la Conférence est assumée par le Comité exécutif composé de six officiers, soit d'un président, de deux (2) vice-présidents, d'une secrétaire, d'un trésorier et d'une administratrice. Le mandat des membres du Comité exécutif est de deux ans et peut être renouvelé.

Tel que décrit dans les règlements généraux de la Conférence, les pouvoirs de l'exécutif consistent à l'administration des affaires courantes de la Conférence et faire rapport de ses activités à chaque réunion du conseil, d'exécuter les décisions du CA et de l'Assemblée générale annuelle, de participer à la préparation des ordres du jour du CA et de l'Assemblée générale annuelle, d'étudier des dossiers et des rapports et de faire des recommandations au CA, de mettre sur pied des programmes et organiser les activités dont la tenue fut décidée par le CA, d'embaucher des employés, de fixer leur salaire et leurs conditions de travail, de représenter la Conférence, de répondre aux demandes de consultation et de disposer de toute question relevant de sa juridiction.

Composition du comité exécutif 2015-2016		
Poste	Nom	Région
Président	Claude Quintin	R-05 Estrie
1 ^{er} vice-président	Marcel Lebel	R-01 Bas-Saint-Laurent
2 ^e vice-président	Yvon Hamel	R-13 Laval
Secrétaire	Nicole Bolduc-DuBois	R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Trésorier	Pierre Cousineau	R-07 Outaouais
Administratrice	Louise Labbé	R-17 Centre-du-Québec

Au cours de l'année financière 2015-2016, le comité exécutif a tenu 11 rencontres :

- 7 et 8 avril
- 4 juin (conférence téléphonique)
- 24 et 25 août
- 22 octobre (conférence téléphonique)
- 8 février (conférence téléphonique)
- 23 mars
- 11 mai
- 22 et 23 juin
- 5 et 6 octobre
- 2 novembre
- 1^{er} décembre

FORMATION : POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION COMMUNE

Lors de la rencontre semi-annuelle, deux demi-journées de formation ont eu lieu les 12 et 13 mai. Cette formation avait pour objectif de créer un lieu d'échange ouvert afin de s'approprier collectivement la compréhension des conventions d'aide financière au niveau provincial et régional, et ainsi identifier les priorités que les dix-huit (18) Tables régionales souhaitent que la Conférence adresse aux instances politiques nationales. Les priorités identifiées durant la formation ont servi à élaborer un plan d'action pour la Conférence.

Pour cette occasion, madame Louise-Andrée Perras, consultante chez LPM Transition, a été mandatée pour accompagner la Conférence.

Le plan d'action a été présenté, discuté et adopté à la rencontre suivante du conseil d'administration, c'est-à-dire en novembre 2015.

PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2015

Le Prix Hommage Aînés vise à souligner l'apport d'une personne aînée engagée dans son milieu et qui a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition et de leur place dans la société.

La remise des Prix Hommage Aînés 2015 a eu lieu le 4 novembre à l'hôtel du Parlement. À cet événement, la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau, a souligné, en compagnie des représentant(e)s des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, l'engagement bénévole exceptionnel de 18 personnes aînées provenant de toutes les régions du Québec.



Liste des lauréates et lauréats des Prix Hommage Aînés 2015

01 – Bas-St-Laurent – Béatrice Michaud
02 – Saguenay-Lac-St-Jean – Yolande Pilote
03 – Capitale-Nationale – Jean-Louis Bergeron
04 – Mauricie – Mariette Gélinas
05 – Estrie – Jacqueline Ponton
06 – Montréal – Gisèle Baril
07 – Outaouais – Gilles Bilodeau
08 – Abitibi-Témiscamingue – Madeleine Lévesque
09 – Côte-Nord – Juanita Cormier
10 – Nord-du-Québec – Estelle Morissette-Larivière
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Maurice Anglehart
12 – Chaudière-Appalaches – Léon-Marie Jacques
13 – Laval – Lise Guindon
14 – Lanaudière – Estelle Perreault
15 – Laurentides – Deirdre Shipton
16 – Montérégie – Gaétane Gagnon
17 – Centre-du-Québec – Pierrette Poirier-Nadeau
18 – Nunavik – Louisa Cookie-Brown

MEMBERSHIP ET COLLABORATIONS

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés est membre de :

- Le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF)
- L'Association québécoise de gérontologie (AQG)
- Le G-15 des aînés
- La Maison des entreprises de cœur

La Conférence a aussi une entente de collaboration avec la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada et s'implique activement auprès de la Maison des Entreprises de Cœur.

LE G-15 DES AINÉS

Les membres du G-15 sont les dirigeantes et dirigeants d'associations et d'organismes d'aînés du Québec, œuvrant au plan national. Ils se réunissent occasionnellement pour décider, en consensus, d'orientations ou d'actions à entreprendre.

Les principaux objectifs du G-15 sont de permettre :

- L'échange d'information entre les membres ;
- Le partage des expertises et des expériences des membres ;
- La recherche de consensus sur des enjeux particuliers liés au mieux-être des personnes aînées ;
- La valorisation de l'image des personnes aînées dans la société ;
- Le développement de la capacité, comme groupe, d'influencer les décideurs ;
- La reconnaissance publique de la contribution socioéconomique des personnes aînées ;
- L'information sur tous programmes, travaux, projets, etc. liés à la condition des aînés.

Membres du G-15 en 2015-2016

- Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- Réseau FADOQ
- Alliance des associations de retraités (AAR)
- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)

- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
- Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles (PRASAB)
- Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS)
- Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)
- Association nationale des retraités fédéraux (ANRF)
- Réseau d'information des aînés du Québec (RIAQ)
- Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)
- Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER)

Au cours de l'année 2015-2016, le G-15 s'est réuni à quatre reprises.

ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LA FAAFC

La Conférence a établi une entente de collaboration avec **La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)**.

Cette entente stipule que nos deux organismes travaillent de concert pour développer ensemble des stratégies pour faire avancer les dossiers et chercher des solutions aux enjeux qui nous concernent.

La FAAFC agit comme porte-parole et chef de file dans les dossiers concernant le vieillissement, la revitalisation des communautés par et pour les aînés, les activités intergénérationnelles, les stratégies de prévention des abus et de la fraude, ainsi que le mieux-être des personnes aînées francophones au Canada.

Monsieur Jean-Luc Racine, directeur général de cet organisme est d'ailleurs venu présenter la FAAFC aux administrateurs de la Conférence en novembre 2015. Par la suite, il a assisté à la cérémonie des Prix Hommage Aînés. Dans le cadre de cette entente de collaboration, les membres du comité exécutif et la permanence de la Conférence ont rencontré de nouveau, en mars 2016, monsieur Racine accompagné du président et de la vice-présidente de la FAAFC pour faire plus ample connaissance. Par la suite, les représentants des deux organismes ont rencontré le conseiller politique de monsieur Jean-Yves Duclos, Ministre de la Famille, des enfants et du développement social au fédéral ainsi que madame Nathalie Martel, directrice de la Politique de la Sécurité de la Vieillesse.

Ces deux rencontres ont permis, entres autres, de faire un retour concernant le dernier budget fédéral, d'éclaircir certains points concernant le supplément de revenu garanti, de demander une politique du vieillissement pour le Canada et de nommer notre inquiétude quant aux frais accessoires en santé au Québec.



IMPLICATION AUPRES DE LA MAISON DES ENTREPRISES DE CŒUR

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a délégué la coordonnatrice administrative pour la représenter au sein du conseil d'administration de la Maison des Entreprises de Cœur en décembre 2014.



La Maison des Entreprises de Cœur est une coopérative qui a pour mission de procurer à ses membres des biens et services pour l'exercice de leurs activités respectives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Les locaux de la Conférence sont situés dans l'édifice qui constitue en soi la Maison des Entreprises de Cœur.

Depuis son implication, la coordonnatrice administrative a occupé le poste d'administratrice au conseil d'administration et ce, jusqu'en avril 2015. Depuis, elle occupe le poste de trésorière et elle apporte sa contribution en tant que membre du comité des ressources humaines. Le conseil d'administration de la Maison des Entreprises de Cœur s'est réuni à treize reprises au cours de l'année.

L'année 2015 aura été parsemée d'importants défis pour La Maison des Entreprises de Cœur. Elle aura aussi constitué le point de départ d'un grand mouvement de réflexion afin de cerner les moyens par lesquels elle pourra répondre à ces défis à partir de maintenant.

Les problématiques dont il est question ici sont maintenant bien connues : elles concernent principalement les finances de la Coopérative. En effet, le conseil d'administration a déployé beaucoup d'efforts ces dernières années afin de réduire ses dépenses, sans compromettre les services essentiels aux membres.

Les efforts du conseil d'administration pour le reste de l'année ont donc été concentrés sur la mise en œuvre des pistes de solutions les plus avantageuses.

LES COMITÉS À L'INTERNE

La Conférence a trois comités en fonction. Ces comités travaillent sur des dossiers particuliers selon les mandats obtenus du Conseil d'administration de la Conférence.

COMITE DE RESSOURCES HUMAINES

Le comité de ressources humaines est formé de deux administrateurs.

Cette année, le comité a procédé à la rédaction des descriptions des responsabilités des deux employées de la permanence et a élaboré une grille d'évaluation du personnel.

COMITE GOUVERNANCE

Le comité Gouvernance s'est réuni en avril 2015 afin d'apporter des modifications aux règlements généraux. Le fruit de leur travail a été présenté à la rencontre semi-annuelle de mai 2015.

Suite à la médiation de décembre 2015, les administrateurs impliqués ont convenu de poursuivre les travaux et ont permis aux administrateurs intéressés de se joindre au comité.

Mandat

Le mandat du comité Gouvernance est de proposer des outils de gouvernance de la Conférence : règlements généraux, politiques administratives, code d'éthique, politique des ressources humaines, etc., tel que convenu par les administrateurs qui ont participé à la médiation.

Les membres du comité Gouvernance partagent l'information, participent à des discussions et décident par consensus du contenu qui sera présenté au conseil d'administration de la Conférence.

Composition

Le comité Gouvernance est composé d'administrateurs de la Conférence, des ressources permanentes de la Conférence, d'un représentant du Secrétariat aux Aînés et d'une ressource externe.

Ce comité a travaillé en conférence téléphonique à trois reprises : le 9 février, le 10 et le 16 mars 2016.

COMITE PROTOCOLE ET FINANCEMENT

Le comité a été mis en place lors d'une assemblée des membres. Suite à la médiation de décembre 2015, les administrateurs impliqués ont convenu de poursuivre les travaux et ont permis aux administrateurs intéressés de se joindre au comité.

Mandat

Le mandat du Comité Protocole et financement consiste à réviser les procédures de gestion financière et à identifier les enjeux pour la planification stratégique en prévision du renouvellement de la convention d'aide financière ou d'autres ententes avec des partenaires.

Il a été proposé également de s'assurer d'une compréhension commune des conventions d'aide financière des Tables régionales et de la Conférence, de mettre en place des mécanismes de communication afin que l'information soit relayée de façon plus rigoureuse vers le Secrétariat aux Aînés, de mettre en place des mécanismes afin de favoriser la concertation entre les Tables, de

partager les plans d'action, d'assurer une veille quotidienne des revues de presse, de proposer un mécanisme rapide de partage de l'information et des rapports des délégations.

Le comité doit également examiner le mode de gestion des ententes spécifiques depuis l'abolition des CRÉs. Le processus de planification stratégique et d'élaboration des plans d'action fait également partie du mandat.

Les membres du comité Protocole et financement partagent l'information, participent à des discussions et décident par consensus du contenu qui sera présenté au conseil d'administration de la Conférence.

Composition

Le comité Protocole et financement est composé d'administrateurs de la Conférence, des ressources permanentes de la Conférence, d'un représentant du Secrétariat aux Aînés et d'une ressource externe.

Ce comité a travaillé en conférence téléphonique à trois reprises : le 9 février, le 16 mars et le 19 avril 2016.

LES COMITÉS MINISTÉRIELS

COMITE CONSULTATIF FAMILLE

La Conférence a été invitée à faire partie du Comité consultatif Famille. La ministre de la Famille, qui était à ce moment madame Francine Charbonneau, a mis en place ce comité pour la conseiller sur la politique familiale québécoise.

Le Comité doit favoriser le dialogue avec les principaux partenaires de la politique familiale et contribuer à la mobilisation de ces derniers autour des défis qui se profilent pour les familles de demain.

Mandat

- Conseiller la ministre sur différentes questions relatives à la famille et à la politique familiale.
- Alimenter la réflexion du ministère de la Famille sur certains enjeux précis ou, de façon plus générale, sur l'évolution la politique familiale québécoise.
- Se pencher sur différentes questions touchant la famille :
 - La conciliation des responsabilités familiales et professionnelles, le droit familial, les nouvelles structures familiales, l'évolution de la politique familiale, les milieux de vie

des familles, les conditions favorables au maintien de relations familiales harmonieuses, le développement des enfants, le soutien financier accordé aux familles, les liens intergénérationnels, etc.

- Être un lieu de concertation des acteurs concernés par la politique familiale.

Le comité consultatif famille s'est réuni à six (6) reprises au cours de l'année 2015-2016.

Ces rencontres se déroulent en visio-conférence Québec-Montréal.

COMITE-CONSEIL DE L'ÉVALUATION DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

La Conférence est membre du Comité-conseil de l'évaluation du fonds de soutien aux proches aidants. Ce comité est coordonné par la direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère de la Famille. Le comité agit à titre consultatif et son mandat est de commenter le cadre d'évaluation et les outils de collecte de données.

Jusqu'ici, le comité s'est réuni à trois (3) reprises en visio-conférence Québec-Montréal. Les travaux de recherche pour l'élaboration des outils de collecte de données suivent leur cours.

COMITE STRATEGIQUE SUR L'HARMONISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES DE LA CERTIFICATION DES RESIDENCES PRIVEES POUR AINES (RPA)

C'est suite à la réception de l'avis de la Conférence concernant le projet de règlement sur la certification des résidences privées pour aînés que la Direction de la certification des résidences privées pour aînés du Ministère de la Santé et des Services Sociaux nous a contacté afin que la Conférence se joigne au comité stratégique.

Le mandat du comité stratégique est d'assurer une harmonisation dans la mise en œuvre des exigences de la certification des résidences privées pour aînés et d'émettre des recommandations à l'attention des autorités ministérielles, le cas échéant. Il vise également à assurer la cohérence, à éviter les doublons et à fournir une réponse adéquate aux besoins exprimés par les partenaires et les exploitants. De plus, il a pour mandat de procéder à un examen continu du processus de certification en assurant la sécurité des résidents et la qualité des services, tout en ayant comme préoccupation l'accessibilité à ce type d'habitation.

La Conférence a participé à une première rencontre le 5 février. Le règlement a encore plusieurs étapes à franchir avant son entrée en vigueur.

COMITE MADA

Le comité MADA est chapeauté par la direction du vieillissement actif du Secrétariat aux Aînés. Il est formé d'employés du Secrétariat aux Aînés, sous la responsabilité de Madame Sabrina Marino, du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke, sous la direction de madame Suzanne Garon et de son équipe, du Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), sous la direction de Marc-André Plante et de son équipe, de même que de la Conférence, qui est représentée par monsieur Marcel Lebel depuis l'automne 2013.

Le mandat du comité est de partager de l'information en regard du déploiement du programme. De plus, des nouvelles des liens avec le réseau national et international sont apportées. Quatre rencontres se sont tenues par conférence téléphonique.

Durant l'année en cours, le travail consistera principalement à une révision systématique du programme après huit ans d'existence. Cette révision implique trois rencontres à Québec, dont une première qui a eu lieu en février.

PROJET : Démarche exploratoire de concertation entre divers organismes « aînés » de la francophonie canadienne

Mise en contexte

En avril 2013, la Conférence obtenait une réponse positive à l'effet que sa demande de financement, adressée au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), était accueillie favorablement. Ce projet devait s'échelonner du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

**Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes**

Québec 

À l'origine, ce projet consistait à rencontrer des associations pour aînés hors Québec pour partager les avancées, de part et d'autre, et ainsi développer une relation structurée et durable visant à partager de l'information et à discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques aux aînés.

Le projet avait 3 phases :

- 1- Établir des contacts par téléphone, courriel, téléconférence, site web.

- 2- Participer aux assemblées démocratiques annuelles de quatre associations de personnes âgées francophones situées au Manitoba, en Ontario, Colombie-Britannique et Nouveau-Brunswick (deux représentants de la Conférence).
- 3- Accueillir un représentant de chacune de ces associations à l'Assemblée générale annuelle de la Conférence.

Dans le cadre de ce projet, quelques actions avaient été posées :

- En novembre 2013, deux représentants de la Conférence sont allés à Ottawa rencontrer des représentants de la FAAFC. À ce moment, le président de la Conférence avait fait une présentation.
- En août 2014, le président de la Conférence est allé au sommet des aînés au Nouveau-Brunswick.
- Enfin, en octobre 2014, il y eut une rencontre à Québec avec le président de la FAAFC.

Par la suite, le projet est resté en suspens pendant plusieurs mois.

Dans le but de conclure ce projet, la Conférence s'est entendue avec le SAIC afin de réaliser ces trois dernières activités :

- **Recevoir des représentants de la FAAC et les inviter au prix Hommage Aînés**
En novembre 2015, dans le cadre d'une rencontre semi-annuelle de la Conférence, monsieur Jean-Luc Racine, directeur général de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada est venu rencontrer les administrateurs de la Conférence. Celui-ci a fait une présentation de la FAAFC, a fait le portrait de la situation des aînées et aînés francophones au Canada, a répondu aux questions et animé une discussion sur les façons dont nos deux organismes peuvent collaborer. Cette présentation et les échanges qui ont suivi furent très enrichissants.

En soirée, monsieur Racine a assisté à la cérémonie du Prix Hommage Aînés à l'Hôtel du parlement.
- **Rencontrer les représentants de la FAAFC dans leur milieu et en profiter pour faire quelques représentations politiques pour les aînés**
C'est en mars 2016 que les membres du comité exécutif et la permanence de la Conférence ont rencontré le président, la vice-présidente et le directeur général de la FAAFC afin d'échanger sur nos pratiques.

Par la suite, les représentants des deux organismes ont rencontré le conseiller politique de monsieur Jean-Yves Duclos, Ministre de la Famille, des enfants et du développement social au fédéral ainsi que madame Nathalie Martel, directrice de la Politique de la Sécurité de la vieillesse. Des compte rendus de ces rencontres ont été partagés aux administrateurs de la Conférence.

- **Assister à la Conférence nationale de la FAAFC**

Deux délégués de la Conférence seront présents à cette rencontre qui aura lieu à Whitehorse en juin 2016.

Ces trois dernières actions mettront fin au projet. Un rapport final doit être remis au plus tard le 30 juin 2016.

PRÉSENTATION D'AVIS, DE MÉMOIRES

Au cours de l'année, la Conférence a été sollicitée à quelques reprises pour faire part de ses positions dans le but d'alimenter des travaux ministériels par le biais d'avis et de consultations.

CONSULTATION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le contexte

Le deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 est arrivé à terme le 31 mars 2015, et ce dernier a été prolongé d'une année. Par ailleurs, la politique intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, lancée en décembre 2006, pour un horizon de dix ans, prendra fin en 2017.

C'est dans ce contexte que la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a reçu une invitation du Secrétariat à la Condition féminine à participer à une consultation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les étapes de la consultation

- En octobre, cinq journées de consultations ont eu lieu (1 à Québec et 4 à Montréal).
- Par la suite, le Secrétariat à la Condition féminine a lancé, au cours de l'automne, une consultation sur leur site Internet afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens, et à l'ensemble des organismes de partager leurs préoccupations, leurs enjeux et leurs priorités d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

- Enfin, la ministre, madame Stéphanie Vallée, conviera à un événement tous les organismes ayant participé aux rencontres. Cet événement visera à s'assurer de la compréhension commune des grands constats émanant directement des groupes de travail.

Les axes de réflexion

Chacune des rencontres de consultation portait sur les quatre axes de réflexion suivants :

- Les comportements égalitaires et les stéréotypes sexuels et sexistes ;
- La mixité en formation ainsi qu'en emploi et l'équité économique ;
- La conciliation des responsabilités familiales, sociales et professionnelles ou scolaires ;
- La participation des femmes et des hommes dans les lieux de pouvoir et d'influence.

Pour se préparer à cette consultation, la Conférence a fait appel aux Tables régionales de concertation des aînés et a compilé les réflexions et commentaires reçus afin d'être en mesure de bien les représenter.

CONSULTATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE PREVENTION EN SANTE

Dans l'objectif de développer une Politique gouvernementale de prévention en santé, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux souhaitait obtenir l'avis de différentes organisations sur les fondements du projet de Politique et les pistes d'action qui sont envisagées. C'est pour cette raison qu'une consultation ciblée, sous la forme de forums de discussions a été organisée. Cette consultation était sur invitation seulement.

Après avoir pris le pouls des Tables régionales de concertation des aînés, les délégués de la Conférence avaient à se positionner sur 4 grandes orientations :

- Le développement des capacités des personnes, dès leur plus jeune âge ;
- L'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires ;
- L'amélioration des conditions de vie favorables à la santé ;
- Le renforcement de la prévention dans le système de santé et de services sociaux.

Pour chacune des orientations, il était demandé d'explicitier notre position en ce qui concerne les fondements, les orientations et leur mise en œuvre. Par la suite, une Politique, s'inspirant des propos tenus lors des consultations, a été élaborée. La Conférence sera invitée au lancement de la Politique qui devrait avoir lieu au printemps 2016.

AVIS SUR LA REVISION DU REGLEMENT SUR LA CERTIFICATION DES RESIDENCES PRIVEES POUR AINES

En octobre 2015, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, ainsi que la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, madame Francine Charbonneau, ont annoncé le dépôt d'un projet de règlement ayant pour objectif de réviser le règlement sur la certification des résidences privées pour aînés (RPA).

Les ajustements proposés ont pour objectif d'assurer aux aînés des conditions de vie sécuritaires et des services de qualité, tout en tenant compte de la réalité des exploitants des résidences privées pour aînés, en leur accordant une certaine flexibilité quant aux moyens pour atteindre les objectifs de sécurité et de qualité fixés par le règlement.

Les organismes désireux de le faire avaient la possibilité de soumettre leurs commentaires par écrit.

Dans ce contexte, la Conférence a recueilli les commentaires des Tables régionales de concertation et a rédigé un avis qui a été acheminé au Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Cet avis est disponible sur le site Internet de la Conférence sous l'onglet Documentation.

CONSULTATION TELEPHONIQUE SUR LA VALORISATION ET LA RECONNAISSANCE DES PROCHES

AIDANTS

Dans le cadre de son travail sur l'élaboration de pistes d'actions pour la reconnaissance et la valorisation des proches aidants, le Secrétariat aux Aînés a réalisé une revue de littérature afin de recenser les principales recommandations. De cette revue de littérature, il a élaboré un tableau synthèse des recommandations et il souhaitait consulter les organismes concernés afin de bonifier son analyse et échanger sur les actions à prioriser.

Dans ce contexte, la Conférence a accepté l'invitation à faire partie de la consultation qui s'est tenue par conférence téléphonique le 8 décembre 2015.

CONSULTATION SUR LES SERVICES D'HEBERGEMENT DE LONGUE DUREE

**Commissaire
à la santé
et au bien-être**

Québec 

La mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, le

Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

En novembre, la Conférence a été sollicitée par le Commissaire, parmi une dizaine d'autres acteurs, pour participer à une consultation concernant l'hébergement des personnes âgées afin de poser un regard d'ensemble sur des problématiques identifiées.

L'invitation nous informe que le Commissaire prépare un rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux sur les services utilisés par les personnes âgées en perte d'autonomie. Ce rapport, qui s'ajoute à un état de situation, sera divisé en deux volets, dont le premier s'intéresse à l'hébergement et le second aux services offerts en ambulatoire.

Pour cette consultation, il s'agissait de donner un avis, via un formulaire web, sur un court document exposant les principaux constats et les orientations d'améliorations du système de santé et de services sociaux retenus par le Commissaire à ce jour.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITE ET L'INCLUSION SOCIALE

Dans le souhait de mobiliser les citoyennes et citoyens et les inviter à s'exprimer sur les principaux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale, le gouvernement du Québec a mis en œuvre une consultation publique, qui se déroule en plusieurs phases jusqu'au printemps 2016.

L'objectif de la consultation publique est de recueillir l'avis de la population, notamment des personnes en situation de pauvreté, des organisations autochtones et des partenaires nationaux et régionaux, sur les principaux enjeux entourant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Les commentaires recueillis servent à alimenter les travaux qui guideront l'élaboration d'un troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le plan d'action découle de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui a été adoptée à l'unanimité en 2002. Cette loi a pour objectif de guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour amener progressivement le Québec au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres. Dix-neuf ministères et organismes participent aux travaux préparatoires à l'élaboration du troisième plan d'action en matière de solidarité et d'inclusion sociale.

Après avoir pris connaissance du document de consultation, la Conférence a demandé des commentaires aux Tables régionales afin de rédiger un mémoire qui a été déposé le 29 janvier 2016.

CORRESPONDANCES ET SORTIE MÉDIATIQUE

Au cours de l'année, la Conférence saisit l'opportunité de s'exprimer sur différents sujets afin de faire valoir l'importance de la place des aînés dans notre société.

- En décembre, un modèle de lettre type a été envoyé aux Tables afin qu'elles puissent contacter leurs préfets. L'objectif de la lettre était que les Tables qui le désirent fassent part de leur motivation à être associée à la démarche qui détermine les mécanismes de complicité des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de services et d'activités.
- En décembre, une lettre a été envoyée au ministre de la Santé et des Services Sociaux, M. Gaétan Barrette, afin de lui faire part de l'importance de la présence des Tables régionales de concertation des aînés aux conseils d'administration des CISSS/CIUSSS afin d'assurer une meilleure représentativité des personnes âgées.
- En janvier, la Conférence a fait parvenir une lettre au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, afin de le sensibiliser à l'importance que soit nommé un(e) ministre dédié(e) aux aînés. À la suite de l'annonce de la nomination de madame Charbonneau en tant que ministre des Aînés, la Conférence a transmis ses remerciements au premier ministre et toutes ses félicitations à la ministre.

- En janvier, a eu lieu une sortie médiatique afin de dénoncer les frais accessoires en santé. Cette sortie, initiée par l'Association québécoise des retraités(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), dans le cadre d'une rencontre du G-15, regroupait plusieurs partenaires, dont la Conférence. Dans un deuxième temps, les mêmes associations ont adressé une lettre à la ministre fédérale de la santé pour exprimer leur point de vue à l'égard des frais accessoires.

REPRÉSENTATIONS ET FORMATIONS

Colloque annuel du Carrefour Action Municipale et Famille

Deux délégués de la Conférence étaient présents à ce colloque qui s'est déroulé à Montmagny du 7 au 9 mai.

« *S'unir pour les familles et les aînés dans une gouvernance renouvelée* » était le thème du colloque 2015. Cet événement a été une occasion privilégiée de recueillir des idées concrètes visant le travail d'équipe dans les projets touchant les saines habitudes de vie, le développement global de l'enfant et l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés.

Forum des partenaires du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées

Deux délégués de la Conférence étaient présents à ce Forum qui a eu lieu le 17 juin à Québec.

Madame la ministre Francine Charbonneau a fait l'ouverture du Forum en insistant sur l'importance d'accorder une attention aux aînés plus vulnérables. Par la suite, le sous-ministre adjoint, monsieur Christian Barrette, a fait un bilan des activités du plan d'action 2010-2015.

La journée a également permis d'aborder la démarche socio-judiciaire des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec en regard de la maltraitance. Enfin, madame Marie Beaulieu a présenté ce que la recherche nous indique en matière de lutte contre la maltraitance et de la promotion de la bienveillance.

Lancement du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation

La Conférence était représentée le 18 novembre lorsque le gouvernement Couillard a annoncé un plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation. Le plan est accompagné d'une enveloppe de 26,9 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Lancées en octobre 2014, les consultations sur ce plan d'action ont finalement donné lieu à 53 mesures qui seront réparties en 5 points stratégiques :

1. Assurer des milieux de vie bienveillants et respectueux de chaque personne.
2. Prévenir l'intimidation, en faire connaître les conséquences et améliorer notre capacité collective d'agir.
3. Accroître le nombre des intervenantes et des intervenants de tous les milieux.
4. Soutenir et outiller les personnes victimes et les témoins et intervenir auprès des auteurs.
5. Mieux comprendre le phénomène de l'intimidation et appuyer nos interventions.

ENSEMBLE CONTRE

l'intimidation!

Formation « L'intimidation des aînés par les aînés »

Le 20 novembre était organisée par l'Association québécoise de gérontologie un après-midi de formation qui regroupait différents conférenciers qui se sont penchés sur la problématique de « L'intimidation des aînés par les aînés ».

Formation en comptabilité

Au cours de l'année, la coordonnatrice administrative a pu profiter d'une formation en comptabilité servant à mettre en place des mesures de contrôle de fin de mois et de fin d'année afin de bonifier la préparation des dossiers pour la fin d'année financière.

Huis clos du budget provincial

Pour une première fois, deux délégués de la Conférence ont été invités le 17 mars 2016 au dévoilement du budget provincial. Les documents ont été étudiés sous l'angle des besoins des aînés et des questions ont été adressées aux instances concernées.

RENCONTRES D'INFORMATION

À plusieurs reprises pendant l'année, des rencontres ont eu lieu avec madame la ministre Francine Charbonneau, monsieur Christian Barrette, sous-ministre, ainsi qu'avec des responsables de dossiers au Secrétariat aux Aînés ou encore avec tout autre acteur au niveau politique.

Rencontres dans le cadre de réunions du comité exécutif

À quatre reprises durant l'année, monsieur Christian Barrette est venu rencontrer les membres du comité exécutif afin de discuter de différents sujets. Mesdames Marie-Josée Poulin et Marie-Claude Audy accompagnent régulièrement le sous-ministre. Le sujet récurrent lors de ces rencontres était sans contredit l'avenir des ententes CRÉ-MFA.

Rencontres dans le cadre de réunions du conseil d'administration

À la rencontre semi-annuelle de mai, madame la ministre Francine Charbonneau est venue rencontrer les membres du conseil d'administration de la Conférence à l'hôtel Classique. Elle était accompagnée de madame Julie Samuelson. Par la suite, monsieur Christian Barrette a répondu aux questions des administrateurs de la Conférence. Il était accompagné de mesdames Marie-Josée Poulin et Marie-Claude Audy.

À la rencontre semi-annuelle de novembre, monsieur Christian Barrette est venu informer et répondre aux questions des membres du conseil d'administration de la Conférence en ce qui concerne les ententes CRÉ-MFA et le programme QADA. Par la suite, en décembre, une conférence téléphonique a été organisée. L'objectif de cette communication était d'informer les Tables en ce qui concerne les comités régionaux d'analyse des demandes QADA.

Rencontres spéciales

Le 2 avril, trois délégués de la Conférence ont rencontré madame la ministre Charbonneau et quelques membres de son équipe. Un des objectifs prioritaires de la rencontre était de démontrer l'importance de travailler en concertation avec le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Le 1^{er} mai, le 1^{er} vice-président, accompagné de la conseillère et agente de recherche de la Conférence ont rencontré monsieur Christian Barrette à ses bureaux. Mesdames Marie-Josée Poulin et Marie-Claude Audy étaient aussi présentes.

Le 2 décembre, le 1^{er} vice-président et la conseillère et agente de recherche ont rencontré la sous-ministre adjointe aux Services sociaux, madame Sylvie Dupras. Celle-ci était accompagnée de mesdames Natalie Rosebush, directrice générale adjointe aux services aux aînés et de Sylvie Cayer de la direction de la qualité des milieux de vie.

Le 10 décembre, madame Charbonneau a été invitée par le G-15 des aînés afin de discuter, entre autres, de la révision de la Politique Vieillir et vivre ensemble.

En décembre et en février, le 1^{er} vice-président a rencontré monsieur Christian Barrette à ses bureaux.

Le 14 mars, quelques membres du comité exécutif ont rencontré la ministre des Aînés à son bureau de Laval. Les échanges ont permis d'apporter certaines précisions :

- La ministre garde au niveau national l'enveloppe qui était affectée aux ententes CRÉ-MFA
- L'échéancier prévisible, selon la ministre, en regard de la révision de la Politique VVE aurait comme référence août ou septembre 2016
- La démarche de révision des conventions d'aide financière aura probablement des répercussions sur les responsabilités des Tables régionales.

ACTIVITÉS DE CONCERTATION

La Conférence des Tables a été créée afin que les Tables régionales s'expriment d'une seule voix. Le premier mandat de la Conférence est d'ailleurs de représenter les Tables et de soutenir leur concertation vers l'atteinte d'objectifs communs. Pour ce faire, une attention spéciale a été apportée à la transmission de l'information, que ce soit via le site Internet, l'intranet, les nombreux courriels et les contacts téléphoniques.

La permanence de la Conférence a également pu apporter son soutien à différentes Tables en apportant des réponses à leurs questions, en faisant des références, en fournissant des lettres d'appui pour des projets ou préoccupations régionales, etc.

Les « sondages-éclair », qui constituent un outil privilégié pour répondre rapidement aux questionnements des permanences des Tables, ont été utiles à plusieurs reprises au cours de l'année.

Évidemment, il reste encore beaucoup à faire à ce niveau mais il demeure que le travail est bien amorcé. La démarche qui a pour objectif de trouver un thème commun pour la Journée internationale des personnes âgées 2016 est justement faite en ce sens et permettra, espérons-le de développer un sentiment d'appartenance des Tables envers la Conférence.

SITE INTERNET ET INTRANET

Le site internet de la Conférence (www.conferencedestables.org), qui avait été laissé un peu à l'abandon, a subi une petite cure de rajeunissement pendant la période estivale. De plus, à tous les jours, les actualités qui concernent spécifiquement les personnes âgées sont publiées sur la page d'accueil du site.

Grâce au site Internet, les administratrices et administrateurs de la Conférence disposent d'un Intranet. À l'aide d'un mot de passe, ils ont accès à plusieurs documents qui leur sont réservés : ordre du jour, procès-verbaux, documents financiers, suivi des visites en CHSLD, etc. Il reste encore beaucoup à faire afin d'améliorer ce site et le travail se poursuit...



RESSOURCES HUMAINES

La permanence de la Conférence est formée de deux employées :

- Véronique Gaudin, coordonnatrice administrative
- Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES

La Journée internationale des personnes âgées est célébrée le 1^{er} octobre de chaque année depuis 1991.

Cette fête, créée pour sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, est aussi une journée pour apprécier les contributions que les personnes âgées apportent à la société.

À chaque année, les Tables régionales organisent différentes activités dans leur milieu. Les activités pour 2015 sont publiées sur le site Internet de la Conférence sous l'onglet Documentation.

Cette année, une démarche a été entreprise afin que les Tables régionales soient porteuses d'un message commun pour l'ensemble du Québec à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées 2016. C'est à suivre...



VISITES D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Depuis plus de 10 ans, des visites effectuées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont cours dans l'ensemble des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Québec. Les visites d'évaluation de la qualité réalisées par le MSSS visent à s'assurer que les soins et les services aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental et émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et attentes de ces personnes et de leurs proches. Depuis 2012, l'intensification des visites dans l'ensemble des CHSLD sur une période de 24 mois a permis de réaliser la visite de toutes les installations CHSLD du Québec entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2015.

Depuis janvier 2014, trois organismes partenaires sont impliqués dans le processus des visites, soit le Regroupement provincial des comités des usagers, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, de même que le Conseil pour la protection des malades.

Le mandat confié aux équipes de visite est d'évaluer la qualité du milieu de vie, de reconnaître les actions mises de l'avant à cet égard, et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Mission d'un CHSLD

La mission d'un CHSLD est « d'offrir de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux, aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le soutien de leur entourage.

À cette fin, l'établissement qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les personnes qui requièrent de tels services, veille à ce que leurs besoins soient évalués périodiquement et que les services requis leur soient offerts à l'intérieur de ses installations. » (Loi sur les services de santé et les services sociaux article 83).

Rôle de l'évaluateur ministériel

- Représente le MSSS.
- Est responsable de l'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD, conformément aux orientations ministérielles.
- S'assure que l'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie selon les orientations ministérielles.
- S'assure du suivi réalisé par les établissements concernant les plans d'amélioration.

Rôle des représentants des organismes partenaires

- Apprécie l'engagement de l'établissement pour la promotion des droits et la démarche d'évaluation du degré de satisfaction des résidents à l'égard de la qualité du milieu de vie et des services dans l'établissement.
- Participe à l'observation de certains éléments du milieu de vie.

La Conférence a six représentants à qui elle peut répartir les visites.

Objectif

Cette démarche permet d'effectuer une évaluation rigoureuse d'éléments spécifiques qui touchent la promotion des droits et la satisfaction des usagers et de leurs proches face à leur milieu de vie et à la qualité des services en :

- Consultant la documentation pertinente ;
- Observant la réalité du quotidien des résidents dans le milieu de vie ;
- Échangeant avec les membres du comité de résidents et, s'il y a lieu, du comité des usagers, ainsi qu'avec des résidents et leurs proches ;
- Réalisant des constats qui visent l'amélioration continue de la qualité des services.

Conclusion

Au cours des dernières années, les visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie ont acquis une crédibilité certaine auprès des conseils d'administration, des comités d'usagers, des résidents et de leurs proches, ainsi qu'auprès des directions et du personnel des centres d'hébergement.

Ces interventions font partie d'une démarche globale d'amélioration continue de la qualité des services offerts par les établissements. Ce mécanisme d'évaluation est complémentaire, notamment, avec les processus d'agrément, les travaux des comités de vigilance et de la qualité, ainsi que les différentes actions des commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services.

Cette démarche d'évaluation constitue un des outils dont s'est doté le ministre pour veiller à la mise en œuvre des politiques, des cadres de référence et des orientations qui concernent les milieux de vie substitut hébergeant une clientèle vulnérable.

Ces interventions s'inscrivent dans une démarche collective dans laquelle tous les acteurs impliqués dans les services offerts aux personnes âgées trouveront soutien, orientation et aussi réflexion afin de toujours adapter et améliorer la qualité de vie des personnes hébergées en centres d'hébergement.

Voici donc le détail des visites faites par les représentants de la Conférence dans la dernière année.

MOIS	Nombre d'installations visitées (région administrative)
Avril	Aucune installation mais formation de 6 représentants
Mai	4 installations (06-16)
Juin	7 installations (01-04-06-09)
Juillet	6 installations (05-12-14-16)
Août	2 installations (06-11)
Septembre	9 installations (03-06-09-11)
Octobre	8 installations (03-04-07-13-15)
Novembre	8 installations (04-06-12-15)
Décembre	7 installations (06-16)
Janvier	5 installations (06-07-15)
Février	11 installations (05-06-14-16)
Mars	4 installations (06-12)

Pour un total de 71 visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016.

LE MOT DE LA FIN...

L'année 2015-2016 a été une année riche d'actions et de nouveautés ! Elle a permis de finaliser la mise à niveau de la situation financière de l'organisme et de consolider les actions amorcées en 2014-2015. Cette année a également permis à la Conférence des Tables d'être davantage présente à différents niveaux, que ce soit à des consultations, ou encore à des comités ministériels auxquels elle a été invitée à participer. À cet égard, l'organisme peut se réjouir de cette plus grande notoriété.

Plusieurs défis s'offrent à nous pour l'année 2016-2017, entres autres :

- Se doter de valeurs et d'objectifs communs dans le cadre d'une planification stratégique.
- Poursuivre la mise en place d'un cadre de fonctionnement clair par la révision, l'adoption et l'appropriation de différentes politiques et des règlements généraux de l'organisme.
- Travailler à la révision et au renouvellement des conventions d'aide financière des Tables régionales et de la Conférence, qui prend fin en mars 2017.
- S'impliquer activement dans la révision de la Politique Vieillir et vivre ensemble.

Mais avant tout, pour nous permettre de mener à bien toutes ces actions, nous nous devons, en tant que Conférence, de donner un sens réel au mot « concertation » qui fait partie de la raison d'être de l'organisme. Pour cela, il est impératif d'y croire, de miser sur le partage d'information, de poursuivre notre implication, de travailler dans le respect des autres et de se rappeler que le travail que nous faisons ensemble poursuit un objectif plus grand que l'organisme en tant que tel, celui de l'amélioration des conditions de vie de tous les aînés du Québec.

Nous nous souhaitons bonne route, ENSEMBLE !

